



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Finances
et du Budget

INSPECTION GENERALE DES FINANCES

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2025

A Monsieur le Ministre des finances et du budget

Références : Décret N° 2019-026/PR du 20 février 2019

JUILLET 2026

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATION ET ACRONYMMES	3
INTRODUCTION	4
I - ACTIVITES SUR LE PLAN NATIONAL	5
A - ACTIVITE D'AUDIT ET DE CONTROLE	5
1. Missions d'audit interne des projets financés par la BAD et la BM	5
2. Missions conjointes d'audit interne à forte valeur ajoutée dans les ministères	5
3. Missions de contrôle	6
4. Mission de suivi de la mise en œuvre des recommandations.....	6
5. Mission d'état des lieux	7:
6. Constatations faites à l'issue des missions d'audit	7:
B - ACTIVITES DE FORMATION	9
1. Formation sur l'évaluation de la performance des politiques publiques et des programmes budgétaires	9
2. Atelier de renforcement des capacités du personnel fiduciaire des unités de gestion des projets financés par la BM et la BAD au Togo	9
3. Formation en gestion électronique des documents.....	10
4. Atelier de formation sur la gestion des conflits interpersonnels et harcèlement sexuel en milieu du travail.....	10
C - PARTICIPATION AUX ACTIVITES DES AUTRES ADMINISTRATIONS	10
1. Sensibilisation sur l'Importance de l'Audit Interne dans l'administration publique.....	10
2. Sensibilisation sur le nouveau référentiel de contrôle de la DNCF.....	12
3. Atelier d'élaboration des outils de suivi-évaluation et du canevas des rapports trimestriels du projet de modernisation de l'administration pour la délivrance des services (PMADS).....	12
4. Réunion du Conseil consultatif du cadre de concertation et de coordination sur la prévention de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées (CCPLCIA).....	12
5. Atelier de validation du manuel de procédures administratives, financières, comptables et d'exécution du projet d'accélération numérique (PANT).....	13
6. Atelier d'élaboration de la stratégie genre du ministère de l'économie et des finances.....	13
7. Elaboration du compte administratif et les rapports annuels de performance du MEF...	13
8. Réunions du cadre de concertation des organes de contrôle des finances publiques.....	13
II- ACTIVITES SUR LE PLAN INTERNATIONAL	14
A - REUNIONS ET DIVERSES AUTRES RENCONTRES	14
1. Célébration du 65 ^e anniversaire de l'IGF du Maroc.....	14

2. Assemblée Générale Constitutive du CIGFA.....	15
3. Visite de travail auprès de l'IGF du Maroc.....	15
4. Travaux du Comité d'Audit du Conseil de l'Entente.....	16
5. Formation à l'extérieur du pays	16
III- ACTUALITE DU SERVICE	17
1. Evénements encourageants	17
2. Poches de difficultés	18
IV- PERSPECTIVES	19
1. Formation-métier	19
2. Ouverture vers d'autres activités.....	19
CONCLUSION.....	20

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMMES

BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
CCCPLIA	Conseil consultatif du cadre de concertation et de coordination sur la Prévention de la Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées
CIGFA	Cercle des inspections générale des finances d’Afrique
DNCF	Direction nationale du contrôle financier
FMI	Fond monétaire international
GFG	<i>Good Financial Government</i>
IA	Intelligence artificielle
IGF	Inspection générale des finances
MEF	Ministère de l’économie et des finances
MEPS	Ministère des enseignements primaire et secondaire
MMRE	Ministère des mines et des ressources énergétiques
MSHP	Ministère de la santé et de l’hygiène publique
OHADA	Organisation pour l’harmonisation en Afrique du droit des affaires
PAGDSP	Projet d’appui à la gouvernance et au développement du secteur privé
PANT	Projet d’accélération numérique du Togo
PASH-MUT	Projet d’amélioration de la sécurité hydrique en milieu urbain au Togo
PMADS	Projet de modernisation de l’administration pour la délivrance des services
PTBA	Plan de travail et budget annuel
UE	Union européenne
RAP	Rapport annuel de performance

INTRODUCTION

L'article 16 du décret visé en références fait obligation à l'inspection générale des finances (IGF) d'élaborer un rapport annuel d'activités.

Déférant à cette disposition réglementaire, je vous présente à travers ce document le rapport annuel d'activités de l'année 2025 de l'IGF.

Au chapitre des activités d'audit et de contrôle ainsi que celles assimilées, huit (08) missions d'audit interne des projets financés par la Banque Africaine de Développement et la Banque mondiale, quatre (04) missions d'audit interne conjointes de directions au sein des ministères, une mission de contrôle, une mission de suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit et de contrôle ainsi qu'une activité d'état des lieux ont été réalisées.

A ces activités, qui relèvent du métier, viennent s'ajouter les renforcement de capacités (formations), plusieurs activités organisées par les autres administrations ou les projets de développement [revue nationale des réformes, conseil consultatif du cadre de concertation et de coordination sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, mission de sensibilisation sur le nouveau référentiel de contrôle de la direction nationale du contrôle financier (DNCF), la sensibilisation du cadre de concertation des organes de contrôle des finances publiques sur l'importance de l'audit interne dans l'administration publique]. Par ailleurs, l'IGF a participé à plusieurs ateliers de formation organisés par le Ministère de l'économie et des finances.

Sur le plan international, l'IGF a été très active. Après la participation à Rabat (Royaume du Maroc) de l'Inspecteur général des finances par intérim, sur invitation de son collègue du Maroc, au symposium sur l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle (IA) et à l'assemblée constitutive du Cercle des Inspections Générales des Finances d'Afrique (CIGFA) dans le cadre de la célébration du 65^e anniversaire de l'IGF Maroc, quatre (04) équipes de notre institution ont suivi des formations de haut niveau dans trois (03) pays africains [à Casablanca (Royaume du Maroc), Abidjan (République de Côte d'Ivoire) et à Dakar (Sénégal)] sur les thèmes : investigation financière, audit et mise en place du contrôle interne des projets et programmes, audit des contrats de partenariats public-privé, audit des marchés publics.

Toujours sur le plan international, l'Inspecteur général des finances par intérim a pris part à Abidjan, au nom de la République togolaise à la 12^{ème} session du Comité d'audit du Conseil de l'Entente.

I - ACTIVITES SUR LE PLAN NATIONAL

A - ACTIVITES D'AUDIT, DE CONTROLE ET ASSIMILEES

1. Missions d'audit interne des projets financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque mondiale (BM) :

L'Inspection générale des finances (IGF) a réalisé l'audit interne du Projet d'appui à la gouvernance et au développement du secteur privé (PAGDSP) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), de six (06) projets financés par la Banque mondiale [le Projet d'amélioration de la sécurité hydrique en milieu urbain au Togo (PASH-MUT), deux interventions, le Projet de développement inclusif à travers l'accès à électricité (IDEA), le Projet d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP), le Projet de modernisation et de renforcement des capacités de l'administration pour la délivrance des services (PMADS), le Projet d'accélération numérique du Togo (PANT), le Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique en Afrique subsaharienne plus (SWEDD+)]. Ces interventions ont eu lieu conformément au document d'évaluation de projet (s'agissant de la BAD) et à l'instruction codificatrice N° 0398/MEF/SG/DGTCP/DCP/2014 du 24 décembre 2014 entérinée par l'arrêté N° 292/MEF/SG/DGTCP/DCP portant modalités de gestion des projets financés par la BM

2. Missions conjointes d'audit interne à forte valeur ajoutée dans les ministères :

Dans la perspective de la mise en place des inspections générales ministérielles (IGM), l'IGF réalise depuis l'année 2021 des audits internes à forte valeur ajoutée (AIFVA) avec des équipes mixtes composées de ses auditeurs et des auditeurs et/ou comptables de quatre (04) directions au sein des ministères cartographiés en 2020-2021. En 2025, ont été à l'honneur : la Direction de la planification, des statistiques et du suivi-évaluation (DPSSE) au Ministère des enseignements primaire et secondaire (MEPS), la Direction des recherches géologiques et minières (DRGM) au Ministère des mines

et des ressources énergétiques (MMRE), la Direction de la lutte contre la maladie et des programmes de santé publique (DLM/PSP) au Ministère de la santé et de l'hygiène publique (MSHP) et la Direction de la construction et de la reconstruction des routes (DCRR) au Ministère des travaux publics et des infrastructures (MTPI).

Les directions précitées ont été identifiées pour cet audit parce qu'elles viennent en second en terme de niveau élevé de risque après les directions qui ont fait l'objet de la mission d'audit à forte valeur ajoutée réalisée en 2021 parce que classées en premier dans le plan pluriannuel d'audit découlant des cartographies des risques de ces ministères élaborées dans la même année.

3. Missions de contrôle :

Elles ont porté sur la gestion des ressources humaines des Communes Lacs 1, Ogou 1, Golfe 1, 4, 5 et 7 ainsi que sur les comptes de la Trésorerie régionale maritime.

Le rapport de la mission de contrôle des communes sera joint à celui d'un autre contrôle programmé pour l'année 2026 et qui portera sur la vérification d'un échantillon de diplômes constitué par commune.

La vérification des comptes de la trésorerie régionale maritime n'a pas pu être achevée au 31 décembre 2025. Son achèvement est programmé pour 2026.

4. Mission de suivi de la mise en œuvre des recommandations :

Si en matière de bonne gouvernance, l'unanimité est acquise sur la nécessité de réaliser régulièrement des audits et contrôles, elle s'est faite également sur l'impératif du suivi de la mise en œuvre des recommandations qui en sont issues.

Toujours soucieux de plus de professionnalisme dans ses démarches par l'arrimage aux normes et standards internationaux, l'IGF a effectué, du 19 au 26 septembre 2025, une mission de suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit et de contrôle faites en 2021, 2022 et 2023.

Il ressort de cette activité que 56,06 % des dites recommandations sont mises en œuvre, 23,48% sont en cours, 14,39 % ne le sont pas et 6,06 % sont devenues sans objet. Comparativement au suivi effectué en 2023, on note une amélioration sensible des scores de mise en œuvre.

5. Mission d'état des lieux :

Toujours, dans la perspective de la mise en place des IGM, il a été réalisé, du 14 novembre au 3 décembre 2025 une mission d'état des lieux de la mise en œuvre du décret N° 2012-006/PR du 7 mars 2012. Cette activité a couvert les quinze (15) ministères pleins du Gouvernement. Elle fait suite à une première étude réalisée en 2017 qui a concerné cinq (05) gros départements ministériels choisis avec l'appui des experts de la BM qui a financé la réalisation de leurs cartographies des risques (l'agriculture en 2015, l'éducation nationale, les mines et énergies, la santé ainsi que les travaux publics et infrastructures en 2020-2021).

Il ressort de cet état des lieux que les inspections existent mais leurs appellations diffèrent d'un ministère à l'autre et elles ne font que du métier ; les structures d'audit se retrouvant souvent sous les directeurs administratifs et financiers. L'IGF, service technique dédié du Ministre en charge des finances, porteur principal de cette réforme, proposera au cadre de concertation des organes de contrôle des finances publiques (CCOCFP) des avant-projets de textes visant à mieux encadrer l'activité de contrôle conformément aux directives 1 et 6 de l'Union Monétaire et Economique Ouest Africaine (UEMOA). Le CCOCFP étudiera ces avant-projets de textes en prenant en compte les spécificités de chaque ministère puis transmettra les projets définitifs au Ministre en charge des finances qui les fera introduire au Conseil des Ministres pour adoption.

6. Constatations faites à l'issue des missions d'audit :

Les différentes missions ont relevé plusieurs points forts dans la gestion des entités auditées mais l'accent a été surtout mis sur les points faibles qu'il faudra corriger pour davantage de résultats.

Les constatations négatives qui reviennent souvent ou les plus graves sont :

a) Les processus de passation de marchés mettent beaucoup de temps pour être conclus et l'exécution des marchés accusent de très grands retards et les diligences pour appliquer des pénalités, au cas échéant, sont presque inexistantes.

b) Il est à noter très souvent l'absence de réglementation sur la destination du matériel acquis après la clôture des projets.

c) Dans beaucoup de cas, les manuels (d'exécution, de procédures administratives, financières et comptables, etc.) ne sont pas mis à jour ou n'existent pas du tout.

d) Les plans de renforcement de capacités (formations) ne sont pas prévus dans plusieurs projets ou directions.

e) Les avis de non objection attendus des partenaires techniques et financiers n'arrivent pas à temps dans certains cas.

f) Les missions de supervision prévues ne sont pas réalisées ou, si elles le sont, de manière très insuffisante.

g) Les réunions de certains organes de gestion des projets ne sont pas sanctionnées par des procès-verbaux ou des comptes rendus. Cette anomalie est très grave et risque de poser des problèmes mémoriels ou de repère.

h) Création de poste non prévus par les documents de projet. Exemple : il n'est prévu que le poste de « coordonnateur de projet » mais on découvre sur le terrain des postes de « Coordonnateur stratégique » et « Coordonnateur opérationnel ».

i) Les missions ont relevé des taux de consommation de financement très faibles.

j) Fonctionnement à minima des organes de gestion de certains projets.

k) Des documents de pilotage de haute portée ont été validés techniquement mais n'ont pas fait l'objet de validation politique.

l) Des spécialistes au sein des unités de gestion des projets ont été licenciés ou admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Malheureusement, les postes ainsi libérés sont restés longtemps vacants.

m) Plusieurs pratiques ou actes administratifs (recrutement, nomination, utilisation de matériels, etc.) sont en totale contradiction avec les documents de projets, les accords ou conventions de financement avec les partenaires techniques et financiers.

Face à ces anomalies qui risquent d'annihiler les efforts du Gouvernement ou de réduire à néant les bénéfices des points forts relevés, plusieurs recommandations ont été formulées à l'endroit des personnes concernées dans le seul et unique but d'accroître la performance de toutes les structures visitées.

B - ACTIVITES DE FORMATION

L'IGF a pris part à plusieurs ateliers de formation au cours de la période sous revue. Les quatre (04) principales rencontres de formation sont : la formation sur l'évaluation des politiques publiques et de la performance des programmes budgétaires, l'atelier de renforcement des capacités du personnel fiduciaire des unités de gestion des projets financés par la BM au Togo, la formation en gestion électronique des documents et la formation sur la gestion des conflits interpersonnels et harcèlement sexuel en milieu de travail..

1. La formation sur l'évaluation de la performance des politiques publiques et des programmes budgétaires :

Cette formation, co-financée par l'Etat togolais et le Fonds Monétaire International (FMI), a été dispensée par deux (02) experts de l'institution de Bretton Woods, Mme SUC Gwénaëlle du Département des finances publiques (FAD) et M. Ephrem Gonda MAKIADI. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet conjoint UE-FMI de renforcement des capacités de la gestion des finances publiques au Togo. Elle s'est déroulée en format hybride (en ligne, du 16 au 20 juin 2025 et en présentiel à Lomé, du 23 au 27 juin 2025). L'objectif principal poursuivi est de renforcer les capacités des cadres de l'Administration des finances et de la Cour des comptes en évaluation de la performance des politiques publiques et des programmes budgétaires.

2. Atelier de renforcement des capacités du personnel fiduciaire des unités de gestion des projets financés par la BM et la BAD au Togo :

L'IGF a été représentée à Kpalimé, 14 au 16 avril 2025, à l'atelier de renforcement des capacités du personnel fiduciaire des unités de gestion des projets financés par la BM et la BAD au Togo. Réunissant les spécialistes en gestion, les comptables et les auditeurs internes, la formation a pour objectif de développer et de renforcer les capacités des unités de mise en œuvre des projets et programmes dans la compréhension des principes et pratiques de gestion financière conformément aux directives et instructions en vigueur de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement pour une meilleure mise en œuvre des projets et programmes.

3. Formation en gestion électronique des documents :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Good Financial Government (GFG) - **en français : Bonne gouvernance financière** - financé par la Deutsche Gesellschaft Internationale Zusammenarbeit (GIZ), l'IGF a bénéficié d'une formation en gestion électronique des documents (GED). Cette activité de renforcement de capacité s'est déroulée au mois de mars 2025. En plus des fonctionnaires de l'IGF, cette rencontre a connu la participation des magistrats de la Cour des comptes (CdC), des fonctionnaires de l'Inspection générale d'Etat en vertu de la politique de mutualisation des formations entre les organes de contrôle des finances publiques.

Les participants ont eu l'occasion d'aborder plusieurs aspects théoriques de la GED avec le logiciel FaciGED et ont réalisé plusieurs cas pratiques.

Outre les activités de formation, l'IGF a pris part à plusieurs activités des autres administrations.

4. Atelier de formation sur la gestion des conflits interpersonnels et harcèlement sexuel en milieu du travail :

L'objectif de cette formation est de sensibiliser les participants sur les enjeux liés aux conflits interpersonnels et au harcèlement sexuel, de développer des compétences pratiques pour prévenir, identifier et gérer ces situations, de promouvoir un climat de travail respectueux, inclusif et motivant tout en renforçant la conformité aux obligations légales et aux politiques internes de l'entreprise. La motivation au travail, la gestion des conflits interpersonnels et le harcèlement sexuel en milieu de travail sont les principaux modules déroulés.

C - PARTICIPATION AUX ACTIVITES DES AUTRES ADMINISTRATIONS

1. Sensibilisation sur l'Importance de l'Audit Interne dans l'administration publique :

Le secrétariat technique du Cadre de concertation des organes de contrôle des finances publiques (CCOCFP) les 25, 26 et 27 juin à Lomé, a organisé une sensibilisation des ordonnateurs, des responsables de programmes et des directeurs administratifs et financiers aux enjeux de l'audit interne au sein des départements ministériels. La sensibilisation a pour objectif de permettre aux participants de cerner la valeur ajoutée de l'audit interne sur

la performance de leur département ministériel. L'IGF, membre du CCOCFP, a participé à cette activité en mettant à disposition deux (02) deux inspecteurs des finances qui ont présenté des communications.

2. Sensibilisation sur le nouveau référentiel de contrôle de la DNCF :

A l'initiative de la DNCF, une campagne de sensibilisation sur son référentiel de contrôle a été lancée le 26 mai 2025 et l'ensemble des organes de contrôle ont été associés. L'IGF a été représentée par l'inspecteur des finances SALOMON Kokou Franck. L'activité vise une appropriation harmonisée du référentiel par l'ensemble des parties prenantes notamment les ordonnateurs des administrations centrales et déconcentrées, ainsi que les collectivités territoriales et les établissements publics.

3. Atelier d'élaboration des outils de suivi-évaluation et du canevas des rapports trimestriels du projet de modernisation de l'administration pour la délivrance des services (PMADS) :

Cette rencontre s'est déroulée à Adétikopé du 17 au 21 mars 2025. L'IGF y a été représenté par l'inspecteur des finances NOMAGNON Kokoutchè Messan. L'atelier avait un double objectif. D'une part, définir un canevas standard pour la collecte des données et la rédaction des rapports trimestriels du projet et, d'autre part, consolider le plan de travail et budget annuel (PTBA) 2026 avec les structures bénéficiaires.

4. Réunion du Conseil consultatif du cadre de concertation et de coordination sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées (CCPLCIA) :

Le 13 mars 2025 s'est tenue la réunion du Conseil consultatif du cadre de concertation et de coordination sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées (CCCPLCIA) à Lomé. La réunion avait pour objectifs d'examiner et d'adopter le compte rendu de la précédente réunion tenue le 19 décembre 2024, la relance des activités du CCCPLCIA et l'élaboration de la stratégie de mobilisation des fonds. L'inspecteur des finances AWADE Essotina Komi a pris part à ces travaux pour le compte du Corps.

La deuxième réunion de cette instance a eu lieu le 27 novembre 2025. Les sujets discutés ont été : la révision de la charte, l'actualisation du plan d'action et les préparatifs de la journée internationale de lutte contre la corruption.

5. Atelier de validation du manuel de procédures administratives, financières, comptables et d'exécution du projet d'accélération numérique (PANT) :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'accélération numérique au Togo (PANT), s'est tenu à Lomé le 5 mars 2025, l'atelier de validation du manuel de procédures administratives, financières, comptables et d'exécution dudit projet. L'IGF a été représentée par l'inspecteur des finances MINDAMOU Pali.

6. Atelier d'élaboration de la stratégie genre du ministère de l'économie et des finances :

Dans la dynamique de la budgétisation sensible au genre, lancé en 2020, le ministère de l'économie et des finances entend renforcer son processus de planification, de programmation, de budgétisation, de mise en œuvre, ainsi que de suivi-évaluation des programmes et projets de manière à assurer l'intégration effective du genre dans les services du ministère. C'est dans cette optique qu'un atelier d'élaboration de la stratégie genre du MEF a été organisé le 25 février 2025.

7. Elaboration du compte administratif et les rapports annuels de performance du MEF :

L'Inspection générale des finances a contribué à l'élaboration du compte administratif et les rapports annuels des programmes (RAP) du ministère de l'économie et des finances avec la participation du vérificateur BAOULE Djéma Rédah, expert en budget-programme, et de Mlle AGBEZO Adjoavi Mawussé, comptable.

8. Réunions du cadre de concertation des organes de contrôle des finances publiques :

Conformément au décret le créant, le CCOCFP a tenu ses deux réunions statutaires. L'IGF a été représentée au premier semestre par M. IBRAHIMA Djimba N., Inspecteur général des finances et l'inspecteur des finances SALOMON Kokou Franck. Au second semestre, l'inspecteur des finances SALOMON Kokou Franck, ayant pris une retraite anticipée, a été remplacé par l'inspecteur des finances NOMAGNON Kokoutchè Messan.

II - ACTIVITES SUR LE PLAN INTERNATIONAL

A - REUNIONS ET DIVERSES AUTRES RENCONTRES

1. Célébration du 65^{ème} anniversaire de l'IGF du Maroc :

L'Inspecteur Général des Finances pi, sur invitation de son homologue du Royaume du Maroc, a pris part à Rabat, les 23 et 24 mai 2025, au symposium international sur le thème « l'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle » et à l'assemblée constitutive du Cercle des inspections générales des finances d'Afrique. Ces deux activités, il faut le préciser, sont organisées dans le cadre de la célébration du 65^{ème} anniversaire de l'Inspection Générale des Finances du Maroc.

La première activité, le symposium, a réuni des experts d'horizons divers notamment les organisations internationales, les administrations publiques, les auditeurs et les chercheurs pour discuter des changements profonds que l'intelligence artificielle impose aux métiers de l'audit interne, notamment dans le domaine public. Les débats se sont déroulés autour de trois (3) axes :

Axe 1. L'IA au service de la gouvernance publique : examiner comment les capacités analytiques et prédictives de l'IA peuvent renforcer la transparence, l'efficacité et la gestion des risques dans l'administration publique.

Axe 2. Vers un audit intelligent et amplifié : débat sur l'intégration de l'IA dans les pratiques d'audit, ce qui implique d'adapter les compétences et les outils pour travailler de manière efficace avec les algorithmes avancés.

Axe 3. Renforcement de la coopération internationale : nécessité de développer une vision commune pour anticiper les impacts technologiques, organisationnels et éthiques de l'IA sur les pratiques d'audit, surtout dans le secteur public.

A l'issue des débats, les participants sont unanimes pour reconnaître que dans le contexte de mutation numérique rapide, l'audit interne, en particulier dans le secteur public, se trouve à un carrefour stratégique où il doit redéfinir ses pratiques, ses outils et son rôle dans la gouvernance d'un secteur public de plus en plus numérisé. L'émergence de l'IA offre des opportunités sans précédent pour moderniser les processus d'audit interne, renforcer la transparence et l'efficacité des institutions publiques, mieux anticiper les risques

systemiques et faire face à un environnement de l'audit de plus en plus digitalisé et algorithmique.

2. Assemblée Générale Constitutive du CIGFA :

Convaincu de l'importance de la coopération et du partenariat entre les IGF à l'échelle continentale et internationale, les inspecteurs généraux des finances d'Afrique présents à Rabat, dont M. IBRAHIMA Djimba Nakabou du Togo, ont porté sur les fonds baptismaux l'association internationale dénommée **Cercle des inspections générales des finances d'Afrique (CIGFA)**. L'organisation ainsi créée se veut une plate-forme panafricaine de réflexion, de coordination et de coopération autour des enjeux du contrôle, de l'audit interne et de l'accompagnement des politiques publiques. L'objectif du cercle est de renforcer l'efficacité, la réactivité et l'impact des IGF africaines dans un contexte de plus en plus exigeant en matière de gouvernance publique.

Un bureau exécutif de cinq (05) membres, présidé par l'Inspecteur Général des Finances du Maroc, a été élu à l'unanimité pour un mandat de cinq (05) ans. Les quatre (04) autres membres du bureau exécutif (les inspecteurs généraux des finances du Bénin, du Burkina Faso du Cameroun et du Cap-Vert) ont rang de vice-président.

3. Visite de travail auprès de l'IGF du Maroc :

En marge de la formation en investigation financière qu'a suivie à Casablanca, du 4 au 15 août 2025, une délégation de l'IGF, conduite par l'Inspecteur général, s'est rendue à Rabat le vendredi, 8 août 2025, pour une visite de travail auprès de son homologue du Royaume chérifien.

Des échanges ont eu lieu dans la salle de réunion de nos hôtes et ont essentiellement porté sur la présentation de nos structures respectives.

La rencontre a eu lieu dans une ambiance très conviviale.

A cette occasion, l'Inspecteur général des finances du Maroc a remis à son confrère du Togo, pour son Ministre de tutelle en reconnaissance de ses efforts pour une IGF Togo plus épanouie et davantage performante, le coffret présentant le timbre commémoratif du 65^{ème} anniversaire du Maroc ainsi qu'une médaille.

La rencontre s'est achevée par un déjeuner auquel la délégation togolaise a été conviée dans une ambiance des plus cordiales et fraternelles.

4. Travaux du Comité d'Audit du Conseil de l'Entente :

La 12^{ème} session ordinaire du Comité d'Audit du Conseil de l'Entente s'est tenue à Abidjan (République de Côte d'Ivoire) du 22 septembre au 2 octobre 2025. La République togolaise y a été représentée par l'Inspecteur général IBRAHIMA.

Les travaux ont porté sur l'audit financier et comptable des comptes, arrêtés au 31 décembre 2024, du Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente et de la Société de Gestion de la Tour Entente.

Les membres du comité ont effectué une visite sur le chantier de la Tour Entente pour voir l'état d'avancement des travaux. La livraison de l'ouvrage est prévue pour l'année 2026.

A la fin des travaux, deux (02) rapports ont été signés par les représentants des cinq (05) pays du Conseil de l'Entente et remis au Secrétaire Exécutif par intérim pour être versés aux dossiers de préparation des travaux du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente.

5. Formation à l'extérieur du pays :

Quatre (04) groupes de fonctionnaires de l'IGF (composés d'inspecteurs des finances, de vérificateurs et de cadres financiers) ont suivi des formations de très haut niveau dans trois métropoles africaines [Casablanca (Royaume du Maroc), Abidjan (République de Côte d'Ivoire) et Dakar (République du Sénégal)] sur quatre (04) différents thèmes :

- Investigation financière (Casablanca, du 4 au 15 août 2025),
- Audit des contrats de partenariat public-privé (Casablanca, du 13 au 24 octobre 2025),
- Audit des marchés publics (Abidjan, du 14 au 22 octobre 2025),
- Audit et mise en place du contrôle interne des projets et programmes (Dakar, du 27 octobre au 7 novembre 2025).

Il est important de préciser que ces formations sont financées par la BAD via le PAGDSP.

III - ACTUALITES DU SERVICE

1. Evénements encourageants :

Les évènements marquants au cours de cette année 2025 et qui suscitent de l'optimisme sont l'affectation de nouveaux fonctionnaires à l'IGF et le rétablissement de la ligne budgétaire « Missions à l'intérieur du pays ».

A la faveur des résultats du concours de recrutement général pour le compte de l'Administration publique du 26 février 2022, cinq (5) fonctionnaires ont été mis à la disposition de l'IGF. Cependant, seuls quatre (4) ont effectivement pris service. Il s'agit de deux (02) fonctionnaires de catégorie A1, une (1) de catégorie A2 et un (1) de catégorie B.

Outre ce renfort en ressources humaines, le corps de contrôle a vu sa ligne budgétaire « Missions à l'intérieur du pays » rétablie avec une dotation louable quand on connaît l'ensemble des charges auxquelles le Gouvernement doit faire face.

C'est le lieu de saluer le leadership de M. Georges Essowè BARCOLA, qui a su identifier en temps dû des défis, non des moindres, auxquels l'IGF fait face et, par la même occasion, souhaiter que ces renforts aillent crescendo.

2. Poches de difficultés :

Le Gouvernement a fait beaucoup d'efforts ces derniers temps pour permettre à l'IGF d'assurer convenablement ses missions vis-à-vis de l'Etat. Il serait vivement souhaitable que les poches de difficultés restantes soient vite résorbées pour permettre au personnel de donner le meilleur de lui. Il ne serait pas exagéré de dire qu'une IGF revigorée sera le meilleur allié du Gouvernement dans sa quête de meilleures conditions de vie pour ses citoyens. Les points d'amélioration pouvant combler ces poches de difficultés sont retracées dans les lignes qui suivent :

a) Ressources humaines :

Le déficit en personnel a un impact certain sur la célérité et la perfection dans la réalisation des travaux, il sera d'une très grande utilité pour le corps de compter en son sein un complément d'inspecteurs et de vérificateurs dont des cadres des secteurs autres que financier

(ingénieurs toutes disciplines, architectes, médecins, etc.) et également du personnel d'appui (chauffeurs, de secrétaires de direction, etc.).

b) Les conditions de travail du personnel :

Afin d'assurer une sécurité juridique des travaux et un alignement sur les standards internationaux et les pratiques communautaires des conditions de travail des fonctionnaires de l'IGF, un projet de décret portant statut particulier des fonctionnaires du corps de l'IGF a été proposé. L'adoption de ce texte améliorera certainement les conditions de travail et favorisera la fidélisation des fonctionnaires déjà en place et attirera de meilleurs talents. Ainsi, cet organe de contrôle fera un saut qualitatif en termes d'effectif et de qualité des ressources humaines. Il est à rappeler que sur le fond, ce projet de statut particulier a été validé en mars 2018 à l'issue d'un atelier ayant réuni les représentants de tous les départements ministériels.

c) Immeuble définitif pour l'IGF :

Depuis sa création, le 29 juillet 2008, l'IGF ne dispose pas de locaux propres à elle. Ses premiers bureaux qu'elle occupait au quartier Fréau Jardin et ceux actuels à Djidjolé-Batomé sont des locations.

Il lui avait été attribué une parcelle de terrain dans le nouveau quartier administratif mais n'a jamais pu obtenir un crédit pour commencer les travaux préalables.

L'IGF souhaite que des locaux lui soient attribués de manière définitive afin de lui permettre de travailler en toute dignité et sérénité.

IV - PERSPECTIVES

L'IGF, dans un avenir proche, projette de multiplier et de varier les formations tout en opérant une ouverture vers d'autres activités qui relèvent de ses attributions mais dont l'exercice n'est pas encore effectif.

1. Formation :

Selon les normes internationales, les professionnels de l'audit et du contrôle, les auditeurs internes surtout, doivent entretenir et développer en permanence leurs compétences afin d'améliorer

l'efficacité et la qualité des services d'audit interne. Les auditeurs internes surtout doivent suivre une formation professionnelle théorique et pratique en continu. C'est dans cette optique que l'IGF avec le soutien financier du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers envisage la formation de son personnel sur les thématiques ci-dessous :

- Certification en audit interne (CIA),
- Audit organisationnel,
- Audit en système d'information,
- Formation sur les nouvelles normes d'audit interne,
- Formation sur le référentiel SYCEBNL (système comptable des entités à but non lucratif) de l'OHADA régissant les projets.

2. Ouverture vers d'autres activités :

L'IGF projette dès l'année 2026 de faire un pas de plus dans l'exercice des attributions qui sont les siennes et telles qu'énumérées dans le décret 2019-026/PR du 20 février 2019.

Grâce à la formation sur l'évaluation des politiques publiques et de la performance des programmes budgétaires, elle compte s'essayer sur cette matière.

CONCLUSION

L'année sous revue est une année de redynamisation pour l'IGF. Amorcée déjà à partir du second semestre 2024 par l'écoute et la célérité dans les réactions aux dossiers introduits, cette redynamisation s'est clairement affirmée davantage grâce à un renfort en personnel (quatre agents en une seule fois) et la réintroduction de la ligne budgétaire réservée aux missions d'audit et de contrôle

Plusieurs missions d'audit et de contrôle ont pu être réalisées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

L'IGF salue les efforts déjà fournis en sa faveur et souhaite davantage d'amélioration de ses conditions de travail pour accomplir avec succès la mission qui lui a été confiée. Elle souhaite surtout l'adoption du décret révisant le statut particulier des fonctionnaires du corps de l'Inspection Générale des Finances pour une amélioration sensible de ses conditions de travail. Une concrétisation de ces vœux permettra à cet organe de contrôle, dont la raison d'être devient plus que d'actualité, de veiller davantage à l'utilisation efficace et efficiente des deniers publics.

Par ailleurs, la formation continue des professionnels de l'audit (interne surtout) et du contrôle étant une condition de l'efficacité et de la qualité des travaux selon les normes internationales, l'IGF souhaite se voir doter davantage en moyens financiers et humains pour assurer la formation continue de son personnel et intervenir sur la totalité de son périmètre d'action. C'est le lieu de rappeler qu'avec l'érection des ministres en ordonnateurs de leurs propres budgets, la compétence interministérielle de l'IGF devient plus qu'affirmée.

Telle est, Monsieur le Ministre, l'économie des activités de la structure, dont j'ai la responsabilité, pour le compte de l'année 2025 que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute attention.

Lomé, le 8 juillet 2026

L'Inspecteur Général des Finances par intérim,

Djimba Nakabou IBRAHIMA

Inspecteur des Finances de classe exceptionnelle



Table d'honneur du lancement de l'atelier de l'évaluation des politiques publique.
Au centre, la Directrice de Cabinet représentant M. le Ministre de l'économie et des finances ;
à droite, l'Inspecteur général des finances et, à gauche, la représentante de la Délégation
de l'Union européenne



Les participants à l'atelier de l'évaluation des politiques publiques



Photo de famille des inspecteurs généraux des finances d'Afrique à l'occasion de la création à Rabat (Royaume du Maroc) du cercle des inspections générales des finances d'Afrique.
A l'extrême droite, l'Inspecteur général des finances du Togo





















